

Objet	: Modifications au sein de l'organisation de la direction générale de la stabilité financière et des opérations, à la Direction de la Stabilité financière (DSF), avec la création du Centre sur le changement climatique et à la DiRection des systèmes d'Information des Marchés et des infrastructures Européennes (DRIME)
répertoriée section (s)	: 3.1.structure et organisation
source	: Cabinet de la DGSO 01 42 92 90 48
date de mise en application	: 1 ^{er} avril 2021 pour la création du CCC à la DSF ; 3 mai 2021 pour la réorganisation de la DRIME.
références des textes modifiés ou complétés	: C-2020-03
références des textes abrogés	: néant

Exposé des motifs

Plusieurs modifications sont apportées dans l'organisation de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations (DGSO) :

- 1) La DiRection des systèmes d'Information des Marchés et des infrastructures Européennes (DRIME) adapte son organisation pour :
 - Regrouper les fonctions de maîtrise d'ouvrage selon deux axes :
 - Un axe lié à l'activité métier : la mise en œuvre de la politique monétaire, les marchés, la stabilité financière, les infrastructures de paiement nationales hors services bancaires et les infrastructures de marché européennes ;
 - Un axe lié aux clients internes et externes concernés : des produits faits pour le compte de la Banque et des produits faits pour le compte de l'Eurosystème ;
 - Créer une unité dédiée à la solution MAPS pour accompagner les enjeux de professionnalisation en tant que fournisseur de services à d'autres banques centrales liés à l'intégration de nouveaux clients ;
 - Rapprocher les activités décisionnelles du SIDEC dans les services, avec les systèmes d'information des domaines d'activité métiers.

L'organigramme de la DRIME est modifié comme suit :

- Le service STREAM reprend les activités décisionnelles du service SIDEC relatives aux activités de mise en œuvre de la politique monétaire et de marchés nationales et à la stabilité financière ;
- Le service ECMS reprend les activités décisionnelles du service SIDEC relatives au grand projet Eurosystème ECMS ;
- Le service SMOT change de nom et s'appelle INSPIR. Il reprend les activités décisionnelles du service SIDEC relatives aux infrastructures de paiement nationales hors services bancaires ;
- Le service MAPS Services est créé et reprend les activités du pôle européen situées auprès de la direction de la DRIME et les activités fonctionnelles et opérationnelles du service STREAM relatives aux activités de marchés européennes de la solution MAPS.

L'article 2.5 de la circulaire 2020-03 du 7 février 2020 est modifié comme suit :

Article 2.5 : les deux dernières phrases sont modifiées ainsi : « La DRIME assure également la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information propres aux activités de marché, de mise en œuvre de la politique monétaire, des infrastructures de marchés européennes et de paiement nationales hors services bancaires et de stabilité financière. Elle est composée de 5 services. ».

L'article 2.5.1 est modifié comme suit : Le SPMO assure les fonctions transversales à la Direction de type budgétaires, contractuelles, d'études et relatives à la sécurité de l'information et à la robustesse, pour les applications et projets nationaux et européens sous responsabilité de la direction.

L'article 2.5.3 supprimé.

L'article 2.5.2. est positionné en 2.5.5 et est modifié comme suit : **Le service innovation et support des produits d'infrastructure de paiement européen**

Le service INSPIR prend en charge les maitrises d'ouvrage de Target 2 et Target2 Securities ainsi que l'étude de nouvelles offres dans cette sphère. Il est responsable de la maîtrise d'ouvrage des infrastructures de marchés européennes et de paiement nationales hors services bancaires.

L'article 2.5.4. est positionné en 2.5.2 et est modifié comme suit : **Le service transverse de réingénierie, marché et politique monétaire**

Le STREAM assure les travaux de maîtrise d'ouvrage, de réingénierie, le suivi de production de la DMA, de la DRCO, de la DMPM et de la DSF. Il est responsable de la maîtrise d'ouvrage des activités de mise en œuvre de la politique monétaire et de marché nationales et de la trajectoire d'évolution du système d'information.

L'article 2.5.5 est positionné en 2.5.3 et est modifié comme suit : **Le service ECMS**

Le service ECMS assure la direction du projet Euroystème ECMS (Eurosystem Collateral Management System) en coopération avec la Banque d'Espagne.

Un nouvel article est ajouté en 2.5.4 : **Le service MAPS Services**

Le service MAPS Services assure l'exploitation, l'évolution et la commercialisation de la solution MAPS (Market Activities Processing System) de gestion des opérations de marché à destination des banques centrales de l'Euroystème conjointement avec la Banque d'Espagne.

- 2) Au sein de la Direction de la Stabilité Financière (DSF), le Centre sur le Changement Climatique (CCC) est créé reprenant les moyens actuels du Service de Finance Durable (SFD). Au-delà des missions actuelles du SFD, il assure un rôle plus large de coordination sur la lutte contre le changement climatique pour l'ensemble des directions générales de la Banque. Rattaché à la DSF, il est placé au sein du Pôle de Stabilité Financière (PSF), commun avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

L'article 2.8.2 est ainsi modifié : « Le centre sur le changement climatique (CCC) joue un rôle de hub pour l'ensemble des actions des directions générales dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Ses responsables assurent le secrétariat du Conseil exécutif sur le Changement Climatique institué auprès du Centre. Le CCC produit des notes d'études et de position, ainsi que des travaux de recherche (en partie en lien avec d'autres directions générales). Il assure la bonne coordination des analyses, des positions et des contributions fournies par la Banque de France et l'ACPR en matière de finance durable. Il veille à la valorisation de ces actions/travaux via les outils de communication interne et externe, et établit des relations avec les parties prenantes externes. Il participe aux instances nationales, européennes et internationales sur cette thématique. Le centre assure enfin le secrétariat du Réseau des Banques Centrales et Superviseurs pour le Verdissement du Système Financier (Network for Greening the Financial System/NGFS). »

Le Directeur Général de la Stabilité financière
et des Opérations

Nathalie Aufavre

Le Secrétaire Général

Gilles Vaysset